

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 11 / 2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 265'300.- pour le remplacement d'eau potable et de défense incendie au Chemin des Uttins à Mont-sur-Rolle.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance ordinaire le mercredi 9 novembre 2022 à 17h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents les membres de la Commission des Finances suivants :

Messieurs Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel
Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle
Andreas Meyer, Commune de Féchy
Raphaël Gonzalez, Commune de Bougy-Villars (rapporteur)

Sont excusés:

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle

Sont absents: ---

Sont également présents, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE, M. Thierry Cuénod, Chef de service du SIDERE et M. Marc Dvorak de la société Herter & Wiesmann Ingénieurs Conseils SA, Ingénieurs conseils.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

1. Préambule

La Municipalité de Mont-sur-Rolle va entreprendre des travaux de réaménagement de la chaussée au Chemin des Uttins.

Dans le cadre de la mise en conformité de son réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie, le SIDERE veut profiter de ce chantier pour remplacer la conduite existante vétuste dans ce chemin.

2. Aspects financiers

Le montant total de l'investissement pour les travaux projetés s'élève à CHF 265'300.00 TTC.

Ce montant comprend le coût de l'ensemble de travaux, à savoir les frais de génie civil, l'appareillage, les frais techniques et administratif ainsi qu'une réserve de 10% pour imprévus.

Les travaux relatifs au remplacement de conduite seront subventionnés par l'ECA. Le montant est estimé à CHF 13'000.00. Le montant du crédit ne tient pas compte de ce subventionnement.

Le préavis prévoit de financer cet investissement par un emprunt bancaire. La CoFin ne s'oppose pas à un emprunt pour le financement des travaux, cependant si les liquidités le permettent, la CoFin privilégie le financement par la trésorerie courante.

Au regard du bilan du SIDERE au 31.12.2021 et au vu d'un budget 2023 équilibré, on peut conclure que les finances du SIDERE sont saines et que le financement du crédit de CHF 265'300.00, nécessaire à la réalisation des travaux projetés, est supportable et ne met pas en péril les finances du SIDERE.

3. Conclusions

La Commission des Finances, à l'unanimité de ces membres présents, vous demande de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- Vu le préavis N° 11/2021-2026 du Comité de direction, relatif à une demande de crédit de CHF 265'300.- pour le remplacement d'eau potable et de défense incendie au Chemin des Uttins à Mont-sur-Rolle
- Entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'adopter le préavis N° 11 / 2021-2026 tel que présenté.

Perroy, le 20 novembre 2022

Pour la Commission des finances

Hans-Peter Brunner

Steve Jaquier

Andreas Meyer

Raphaël Gonzalez (rapporteur)